

Flash Info !

LA CGT NE SERA PAS SIGNATAIRE DE L'AVENANT 61



Heureusement le ridicule ne tue pas !!!

Les propositions salariales portées par les employeurs sont en totale déconnexion avec la réalité du terrain du secteur de l'aide de l'accompagnement et des soins à domicile. En aucun cas, elles ne pourront sortir les salariés de la précarité et influencer sur les difficultés de recrutement qui détériorent encore plus les conditions de travail.

Les employeurs de la branche proposent une politique salariale néfaste et minimaliste favorisant le tassement des grilles.

Avant :

Filière Intervention - Employé.e degré 1			Filière Intervention - Employé.e degré 2		
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3
Coef. 291	Coef. 304	Coef. 324	Coef. 344	Coef. 359	Coef. 383

Filière Support - Employé.e degré 1			Filière Support - Employé.e degré 2		
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3
Coef. 291	Coef. 304	Coef. 324	Coef. 344	Coef. 359	Coef. 383

Après :

Filière Intervention - Employé.e degré 1			Filière Intervention - Employé.e degré 2		
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3
Coef. 308	Coef. 315	Coef. 331	Coef. 344	Coef. 359	Coef. 383

Filière Support - Employé.e degré 1			Filière Support - Employé.e degré 2		
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3
Coef. 308	Coef. 315	Coef. 331	Coef. 344	Coef. 359	Coef. 383

Après consultation de ses bases syndicales et de ses instances, la CGT ne sera pas signataire de cet avenant qui n'apporte aucune réelle amélioration.

La pseudo conférence sociale sur les bas salaires qui se tient actuellement au Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) à Paris veut prévenir le tassement des grilles pour une évolution salariale. C'est malgré tout la solution obsolète souhaitée par les employeurs.

Les temps de travail à temps partiel subis devraient être aussi une priorité dans ces négociations. Il faut savoir que le gouvernement à partir de juin 2024 menace les branches ayant des minima sous le SMIC de ne plus bénéficier des exonérations des cotisations sociales.

Les employeurs de la Branche Aide à Domicile pour rentrer dans les clous et éviter cette menace, n'ont comme seule proposition LE TASSEMENT DES GRILLES !!

En effet, avec le tassement des grilles, les salariés du degré 1 resteront 8 ans au SMIC sans réelle évolution en matière de salaire.

La CGT continu de se mobiliser et de revendiquer de vraies négociations salariales à la hauteur de nos propositions à savoir, un SMIC mensuel à 2000 euros bruts.